

NIS 2 Directive – Lead Implementer – Avec certification

5 jours (35 heures)

Perfectionnement

Présentiel ou classe à distance

à partir de

3 925 € HT par personne (TVA en vigueur)

Repas inclus en présentiel

Contenu mis à jour le 30/09/2026. Document téléchargé le 02/10/2026.

Objectifs

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Expliquer les concepts fondamentaux de la directive NIS 2 et ses exigences
- Identifier les principes, stratégies, méthodologies et outils nécessaires à la mise en oeuvre et à la gestion efficace d'un programme de cybersécurité conformément à la directive NIS 2
- Interpréter et mettre en oeuvre les exigences de la directive NIS 2 dans le contexte spécifique d'un organisme
- Initier et planifier la mise en oeuvre des exigences de la directive NIS 2, en utilisant la méthodologie de PECB et d'autres bonnes pratiques
- Aider un organisme à planifier, mettre en oeuvre, gérer, surveiller et maintenir efficacement un programme de cybersécurité conformément à la directive NIS 2.

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

À qui s'adresse cette formation ?

Professionnels de la cybersécurité cherchant à acquérir une compréhension approfondie des exigences de la directive NIS 2 et à apprendre des stratégies pratiques pour mettre en oeuvre des mesures de cybersécurité robustes, responsables informatiques et professionnels souhaitant acquérir des connaissances sur la mise en oeuvre de systèmes sécurisés et améliorer la résilience des systèmes critiques et/ou responsables gouvernementaux et réglementaires chargés de faire appliquer la directive NIS 2.

Prérequis

Avoir une compréhension fondamentale de la cybersécurité.

Programme

1 Pendant votre formation

NIS 2 Directive – Lead Implementer – Avec certification

Jour 1

Introduction à la directive NIS 2 et lancement de la mise en oeuvre de la directive NIS 2

- Objectifs et structure de la formation
- Normes et cadres réglementaires
- Directive NIS 2
- Exigences de la directive NIS 2
- Initiation de la mise en oeuvre de la directive NIS 2
- L'organisme et son contexte

Jour 2

Analyse du programme de conformité à la directive NIS 2, de la gestion des actifs et de la gestion des risques

- Gouvernance de la cybersécurité
- Rôles et responsabilités de cybersécurité
- Gestion des actifs
- Gestion des risques

Jour 3

Contrôles de cybersécurité, gestion des incidents et gestion des crises

- Contrôles de cybersécurité
- Sécurité de la chaîne d'approvisionnement
- Gestion des incidents
- Gestion des crises

Jour 4

Communication, tests, surveillance et amélioration continue de la cybersécurité

- Continuité d'activité

- Sensibilisation et formation
- Communication
- Tests en cybersécurité
- Audit interne
- Mesurer, surveiller et rendre compte des performances et des indicateurs
- Amélioration continue
- Clôture de la formation

Jour 5

Passage de la certification

- Le prix et le passage de l'examen sont inclus dans la formation
- L'examen (en français) a lieu le dernier jour, à l'issue de la formation (sous réserve de place disponible lors d'un passage en distanciel) et s'effectue en ligne ou sur papier, pour une durée moyenne de 3h00

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Modalités pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2I, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Détails de la session

Du 8 mars 2027 au 12 mars 2027 (5 jours / 35 heures)

Orléans

Du 8 mars 2027 au 12 mars 2027

Orléans

- 8 mars 2027 9h00 – 15h00
- 9 mars 2027 9h00 – 15h00
- 10 mars 2027 9h00 – 15h00
- 11 mars 2027 9h00 – 15h00
- 12 mars 2027 9h00 – 15h00